



# Jeanne Mance et l'Hôtel-Dieu aux origines de Montréal

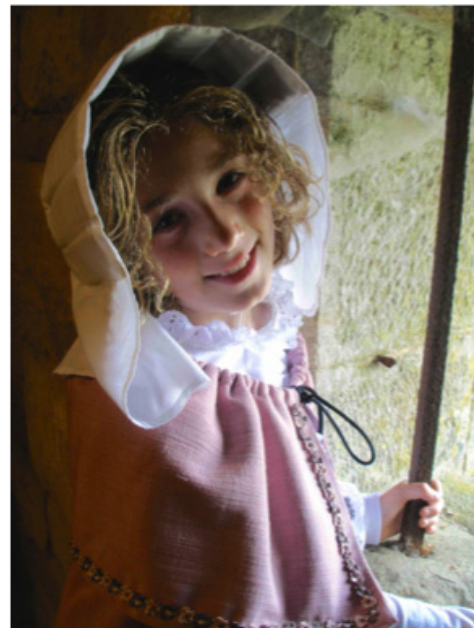
Annabel Loyola, cinéaste et conférencière

En 2006, j'assistais à une conférence de l'historien Jacques Lacoursière intitulée *Jeanne Mance, cofondatrice de Montréal*. C'était à l'occasion du 400<sup>e</sup> anniversaire de naissance de Jeanne Mance. L'idée de faire un film sur cette femme me trottait dans la tête depuis longtemps de par nos origines communes. Mais ce jour-là, mon sang n'a fait qu'un tour et j'ai immédiatement pris la décision de faire un film, mon film sur Jeanne Mance. Cette femme qui venait de Langres, en Champagne, petite ville française qui m'avait également vu naître et grandir, avait fondé ce qui est devenu plus tard la deuxième ville francophone du monde ! J'ai réalisé que ce fait majeur était resté dans l'oubli. Jeanne Mance a surtout été reconnue comme étant la fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Montréal. En fait, elle n'était pas que ça.

De 2006 à 2010, j'ai produit et réalisé le film *La folle entreprise, sur les pas de Jeanne Mance* en m'inspirant des manuscrits des contemporains de la fondatrice de Montréal et de son Hôtel-Dieu. Ces écrits connaissent aujourd'hui non seulement des transcriptions mais aussi des éditions annotées par des historiennes et des historiens émérites. Que demander de plus pour une cinéaste ? Dans la nouvelle édition critique de *l'Histoire du Montréal* de François Dollier de Casson par Marcel Trudel et Marie Baboyant, on apprend que le manuscrit a été rédigé en 1672. Comme de fait, Dollier de Casson est en convalescence à l'Hôtel-Dieu dans cette même année. Jeanne Mance, pour sa part, y a sa maison et est présente. Elle fera même partie, avec Dollier de Casson, alors supérieur des prêtres de Saint-Sulpice, des rares illustres personnages honorés à poser une pierre angulaire de la première église paroissiale, l'église Notre-Dame. Maisonneuve, quant à lui, a quitté la Nouvelle-France depuis sept ans. Outre le fait que les autres membres fondateurs de la Société de Notre-Dame de Montréal ne soient jamais venus à Ville-Marie, ils sont tous décédés depuis plusieurs années en 1672.

Les premiers chapitres de *l'Histoire du Montréal* retracent les origines de la fondation de la ville dès l'année 1640. Certains affirment que le récit de Dollier de Casson est basé sur des oui-dire et qu'il ne peut, par conséquent,

être fiable, notamment en ce qui concerne Maisonneuve que Dollier de Casson n'a *a priori* jamais rencontré. Je reste convaincue, pour ma part, que ce compte-rendu des débuts demeure très proche de la réalité. À titre d'exemple, comment Dollier de Casson, originaire de Bretagne, qui n'a pas mis les pieds à Montréal avant 1666, aurait-il pu inventer des faits aussi précis que celui-ci en parlant de la fondatrice de Montréal : « Son pays natal lui était une prison, son cœur y était sur les épines » ? Le manuscrit de l'Abbé Clément Macheret, *Journal de ce qui s'est passé de mémorable à Lengres et aux environs de 1628 à 1648*, relatant, entre autres, douze longues années de pestes, de guerres et de famines de la vie de Jeanne Mance à Langres, en atteste. En l'occurrence, la grande majorité de la famille Mance disparaît des archives dans ces années-là. Le départ de Jeanne pour la Nouvelle-France intervient dans la foulée. Si nous connaissons l'histoire des origines de Montréal plus de deux ans avant sa fondation avec autant de détails, on le doit en grande partie à Jeanne Mance. Elle n'a pas écrit, mais elle a parlé. Les faits qui la concernent dans cet ouvrage sont nombreux et se recoupent dans d'autres témoignages contemporains. Marie Morin le cautionne dans son *Histoire simple et*



*véritable* en parlant de Jeanne Mance qu'elle a côtoyé pendant onze ans : « Elle parlait de ces matières (...) bien mieux que plusieurs docteurs ne sauraient faire ». Quelle autre source que Jeanne Mance, unique témoin direct qui a été impliquée dans les prémices du projet de Montréal, aurait pu témoigner avec autant de justesse auprès de ce biographe des origines de la ville ?

Jeanne Mance n'était ni veuve, ni mariée, ni religieuse. Fait plutôt rare à l'époque quand on considère la maxime en latin réservée aux femmes de son temps *aut maritus, aut murus* pour « un mari ou un mur ». Cela n'a pas empêché Jeanne Mance de prendre des décisions financières importantes pour assurer la survie de Montréal à plusieurs reprises, de s'entourer de personnes riches et influentes pour subvenir aux fortes dépenses générées par cette entreprise risquée, d'être présente à Paris ou consultée lors des prises de décision de la Société de Notre-Dame de Montréal dont elle devient la première femme membre dès 1641. On retient notamment que Jeanne Mance a sauvé Montréal en remettant les fonds destinés à la fondation de l'Hôtel-Dieu à Maisonneuve pour lui permettre d'aller chercher en France une recrue d'une centaine d'hommes. Certains disent que la Grande Recrue de 1653 sauva non seulement Montréal mais aussi le Canada tout entier.

J'aime aussi rappeler que Théophraste Renaudot ne retient que le nom de la « Damoiselle Mance » dans son article paru dans l'un des premiers journaux de l'époque, *La Gazette*, le 9 mai 1641, date du départ de la Rochelle pour Montréal des navires sur lesquels embarquent, séparément, Mance et Maisonneuve. Que cette célibataire laïque en qui, écrit-il, « Dieu communique beaucoup de grâces », traverse l'Atlantique seule au milieu d'hommes, devait être de son point de vue un fait pour le moins surprenant au point d'y consacrer quatre lignes de son journal sur les huit prévues pour l'embarquement de « cette habitation [Montréal] ». Renaudot ne fait pas état de Maisonneuve dans son article, qui, nous le savons, fait partie des « plusieurs hommes » dont il fait mention. Il évoque toutefois le nom du Père de La Place, jésuite, dont l'embarquement sur le navire de Jeanne Mance est également confirmé par Dollier de Casson. Pourquoi parle-t-on de Jeanne Mance à une époque où la presse est quasi-inexistante si ce n'est pour souligner l'importance de son rôle et de son statut avant même de fouler le sol de la Nouvelle-France ?

Dans la nouvelle édition critique de *l'Histoire du Montréal*, on apprend également que le manuscrit original n'a été découvert qu'en 1844 en France et que



### ***Le dernier souffle, au cœur de l'Hôtel-Dieu de Montréal***

2017, 72 min. À l'affiche dès le 7 avril 2017

Fondé par Jeanne Mance en 1642 en même temps que la ville, l'Hôtel-Dieu de Montréal est sur le point de disparaître, pour être remplacé par le nouveau CHUM. *Le dernier souffle* nous plonge dans un espace clos où la vie, la mort, l'amour et l'amitié se côtoient. Ce film est surtout une histoire de courage et de résilience, celle de ses derniers occupants.

Tous les détails : <https://hoteldieufilm.com/>

Pour une projection en présence de la cinéaste et pour commander des DVD : [hoteldieu.film@gmail.com](mailto:hoteldieu.film@gmail.com)

### ***La folle entreprise, sur les pas de Jeanne Mance***

2010, 59 min. En tournée au Québec en 2017

Fascinée par le destin singulier de Jeanne Mance (1606-1673), dont le rôle majeur de cofondatrice de Montréal est resté dans l'oubli, la cinéaste décide de partir à la recherche des motivations qui ont poussé une femme ni veuve, ni mariée, ni religieuse au XVII<sup>e</sup> siècle à partir vers l'inconnu et à se dépasser dans un contexte hostile pour fonder une ville il y a plus de trois siècles.

Plus de détails : <https://jeannemancefilm.wordpress.com/>

Pour une projection en présence de la cinéaste et pour commander des DVD : [jeannemance.film@gmail.com](mailto:jeannemance.film@gmail.com)



le texte imprimé a été publié pour la première fois par la Société historique de Montréal en 1868, à partir des copies annotées de Pierre Margry et de Jacques Viger.

Plus tard, dans le journal à grande diffusion *La Patrie* du 18 mai 1892, seul Paul de Chomedey est mentionné fondateur de Montréal dans un article paru à l'occasion du 250<sup>e</sup> anniversaire de la ville. Il en est de même en 1942 dans les pages de *L'Action catholique* lors du tricentenaire de Montréal. Cela correspond-il à une réalité, une mode de l'époque ? Marcel Trudel questionne, pour sa part, le rôle sublimé de « celui en qui les Montréalais voient leur fondateur » dans les actes du colloque *Les origines de Montréal* organisé par la Société historique de Montréal en 1992, pour le 350<sup>e</sup> de la métropole. Il affirme qu'on n'a pas suffisamment remarqué que les nombreuses biographies consacrées à Maisonneuve portent, « pour la plus grande partie, non pas sur l'homme, sur lui-même, mais sur les circonstances de la fondation de Montréal et sur les personnages qui ont participé à cette aventure canadienne ». Il ajoute que « c'est un homme qu'on connaît bien peu ».

Toujours selon Dollier de Casson, Jeanne Mance a été engagée par Jérôme le Royer de la Dauversière en 1641 pour s'occuper des choses du « dedans » et Maisonneuve des choses du « dehors ». Sur quelles bases être un homme chargé de défricher, de former un fort et s'occuper de la défense, justifierait-il davantage un titre de fondateur qu'une femme responsable du soin des marchandises, des corps, des âmes et des finances ? L'argent n'a-t-il pas toujours été le nerf de la guerre ? Mance et Maisonneuve sont bel et bien complémentaires.

Près de 150 ans après la première publication du manuscrit de Dollier de Casson, des recherches ont été réalisées par Marie-Claire Daveluy sur Jeanne Mance et sur la Société de Notre-Dame de Montréal et par Dom Guy-Marie Oury, l'hagiographe de Jeanne Mance; des mises en lumière ont été faites au fil des ans par des historiens comme Jacques Lacoursière; le musée des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal est né, unique institution muséale à consacrer une salle entière à la véritable histoire de la conception de Montréal; puis maintenant, un film.

Relire et réactualiser l'histoire de Jeanne Mance aujourd'hui, comme nous le démontrent les sources historiques et les études déjà effectuées, justifient, selon moi, la réparation d'une erreur historique majeure. Il a fallu 370 ans pour proclamer officiellement Jeanne Mance « fondatrice de Montréal à l'égal du fondateur Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve ». C'était le 17 mai 2012, jour du 370<sup>e</sup> anniversaire de Montréal.

Ce lien intime qui me lie aujourd'hui à Jeanne Mance s'est poursuivi après ce premier film. « L'Hôtel-Dieu sera vendu », indiquait le journal *La Presse*, le 28 mars 2013. Cette annonce m'a semblé impensable. L'Hôtel-Dieu est la seule institution à Montréal qui a exactement l'âge de la ville ! Jeanne Mance est venue à Montréal pour fonder un hôpital, et elle a fini par fonder la ville, avec l'argent de l'hôpital. Pour moi l'Hôtel-Dieu, c'est l'âme de Montréal. Jeanne Mance est la seule des membres fondateurs de la Société de Notre-Dame de Montréal à être décédée et à être inhumée à Montréal, les autres n'ont jamais mis les pieds ici, hormis Maisonneuve qui est reparti et décédé à Paris. Les restes de Jeanne Mance reposent dans la crypte située sous la chapelle de l'Hôtel-Dieu actuel. D'après le Dr Pavel Hamet, fondateur du Centre de recherche de l'Hôtel-Dieu, l'Hôtel-Dieu est notre Panthéon !

On ne peut pas passer sous silence le rôle majeur exercé par Jérôme Le Royer de la Dauversière dans l'histoire de la fondation de Montréal. Père de famille originaire de La Flèche en France, il est le concepteur, l'initiateur, le maître penseur du projet de Montréal. Il est également le fondateur de la congrégation des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph. Son rêve était de faire venir ses filles hospitalières dans la ville qu'il aurait fondée en Nouvelle-France. Son vœu a été rendu possible grâce à Jeanne Mance. En plus d'avoir fondé l'Hôtel-Dieu – et Montréal –, c'est elle qui va chercher les trois premières Hospitalières en France en 1659 pour la seconder dans les tâches de l'hôpital. Les Hospitalières sont restées administratrices de l'Hôtel-Dieu pendant 300 ans et sont demeurées au conseil d'administration jusqu'en 1996, à la création du CHUM, né de la fusion de trois hôpitaux montréalais : l'Hôtel-Dieu, Notre-Dame et Saint-Luc.

Dans mon premier film *La folle entreprise, sur les pas de Jeanne Mance*, je découvrais et je rappelais cette aventure montréalaise, je tentais de « dépoussiérer la mémoire » à travers le portrait d'une femme résolue et téméraire, à qui je m'identifiais l'espace d'un documentaire. Dans mon second film *Le dernier souffle, au cœur de l'Hôtel-Dieu de Montréal*, j'ai souhaité « graver dans la mémoire » les derniers moments d'activité d'un des plus anciens hôpitaux d'Amérique à travers le regard de celles et ceux qui y vivent encore. Deux ans avant sa fermeture, j'ai voulu capter sa mémoire vivante et son âme avant qu'elles ne s'éteignent. Ces lieux, avec ses occupants qui l'investissent et le font vivre, sont au cœur de mon propos.

J'ai fréquenté l'Hôtel-Dieu chaque jour ou presque pendant ces deux années. Le temps a été mon allié.

J'ai rencontré et filmé les médecins, les infirmières, les bénévoles, les préposés, les agents d'hygiène et de salubrité, les techniciens en bâtiment, les patients, les artistes engagés par l'Association des Auxiliaires-bénévoles et les religieuses. Je les ai suivis, je les ai observés. Je suis aussi devenue bénévole pour mieux comprendre le travail de relation d'aide auprès des malades. Des liens de confiance se sont noués au fil des jours. *Le dernier souffle* exprime ce quotidien formé d'images, de sonorités, de couleurs, de musique et de voix : celles de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

J'ai voulu recréer, bien humblement, l'univers si particulier de l'Hôtel-Dieu où les histoires de ses derniers occupants prennent un relief particulier avec cette fermeture annoncée. Les Hospitalières poursuivent pour leur part leur travail mémoriel et patrimonial. Elles n'ont pas de relève. La dernière religieuse a prononcé ses vœux en 1967. Pour l'heure, elles continuent de transmettre à tous ceux qui travaillent à l'Hôtel-Dieu leur

tradition de soins portés aux malades et de respect du passé.

Dès mai 2014, à la fois impliquée et observatrice, j'ai amassé mon matériel et écrit le film en même temps. L'écriture s'est poursuivie au montage sur une période de dix mois. Enfin, j'ai voulu apporter une attention particulière à la conception sonore et à la musique, composée sur mesure, pour laisser entendre le souffle de cette institution vieille de 375 ans.

L'Hôtel-Dieu aura 375 ans le 17 mai 2017. Tout comme Montréal.

Que deviendront ses bâtiments patrimoniaux ? Qui viendra s'y loger ? L'œuvre de Jeanne Mance est-elle vraiment condamnée à disparaître ? Les Montréalais pourront-ils garder contact avec cette part si importante de leur patrimoine, là où continue à battre le cœur... de leur ville ?

Crédits photos : Annabel Loyola | Julie D'Amour-Léger | Amazone Film

## L'évolution du droit à l'avortement

Faites revivre aux élèves un jugement de la Cour suprême du Canada qui a mené à la décriminalisation de l'avortement!

La façon simple d'intégrer le droit en classe

- Aborder la liberté et ses limites (droits et responsabilités : règlements, codes déontologiques, lois, chartes, etc.)
- Aborder la justice, les principes qui s'y rattachent ainsi que les questions historiques qu'elle soulève

Visitez [educaloi.qc.ca/profs](http://educaloi.qc.ca/profs) pour découvrir toutes nos activités



 **educaloi**  
SAVOIR C'EST POUVOIR